

GEFÉI G
GEFÉI JÁ

SIGMA COATINGS

ROUGE-BRUN

5297 HS SIGMAPLANE ECOL
PEINTURE ANTISALISSURE

SUSPENSION

APPLICATIONS MARINES
COMMERCIAL

LIRE TOUTE L'ÉTIQUETTE AVANT USAGE

GARANTIE: CUIVRE EN TANT QU'OXYDE CUIVREUX . . . 37.0%

Avertissement, contient les allergènes soja et noix (cajou)

NO. D'ENREGISTREMENT 27522 LOIS SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

DANGER

Poison symbol here Corrosive symbol here

POISON CORROSIF

INFLAMMABLE

IRRITANT POUR LES YEUX

IRRITANT POUR LA PEAU

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

POUR APPLICATION PAR PULVÉRISATION SEULEMENT
(ROULEAU OU PINCEAU POUR RETOUCHES SEULEMENT)

CONTENU NET

18,9 LITRES

SIGMAKALON USA, LLC SUITE 255 1700 WEST LOOP SOUTH HOUSTON TX 77027 UNITED STATES
En cas d'urgence, appelez 1-800-424-9300

PRÉCAUTIONS

Danger - Corrosif. NE PAS ingérer, inhaler, ou laisser le produit être en contact avec les yeux ou la peau. Contient la silice cristalline, qui peut causer le cancer. Le risque de cancer dépend de la durée et du niveau de l'exposition.

- Porter un respirateur à adduction d'air avec un masque facial complet durant le maniement et l'application. Porter des gants et des chaussures résistant aux produits chimiques, ainsi que des vêtements aux mêmes propriétés qui couvrent le tête à tout moment durant le maniement et l'application.
- Porter des lunettes étanches, un pantalon long, un vêtement à manches longues, des chaussures et des chaussettes pendant les activités de mélange, de chargement, d'application, de nettoyage et de réparation.
- GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.
- Manipuler soigneusement et mélanger uniquement dans un récipient fermé.
- Utiliser uniquement à des endroits bien aérés.
- Ne pas manger, boire ni fumer durant l'utilisation.
- Retirer l'équipement de protection individuelle immédiatement après avoir manipulé le produit. Laver l'extérieur des gants avant de les enlever. Aussitôt que possible, se laver soigneusement et enfiler des vêtements propres.
- Retirer immédiatement les vêtements et l'équipement de protection individuelle si le pesticide pénètre à l'intérieur. Se laver ensuite soigneusement et enfiler des vêtements propres.
- Jeter les vêtements et autres matières absorbantes qui ont été imbibés ou fortement contaminés par le produit sous forme concentrée. Ne pas les réutiliser.
- Pour le nettoyage et l'entretien de l'équipement de protection individuelle, utiliser un détergent et de l'eau chaude. Laver et entreposer l'équipement de protection individuelle à l'écart des autres vêtements. Laver les vêtements de protection à l'eau chaude et au détergent avant de les réutiliser..
- Prendre une douche immédiatement après le travail.
- Porter des vêtements fraîchement lavés chaque jour.
- Se laver les mains avant de manger, de boire, mâcher la gomme, de fumer et d'aller aux toilettes.
-

PREMIERS SOINS

En cas de contact avec les yeux: Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes

et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'ingestion: Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. En cas de contact avec la peau ou les vêtements: Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. En cas d'inhalation: Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Contient des distillats de pétrole. Ne pas faire vomir. Traitez symptomatiquement.

RISQUES POUR L'ENVIRONNEMENT

Toxique pour les organismes aquatiques. Ne pas contaminer l'eau en nettoyant le matériel ou en rejetant les déchets. Ne pas laisser les éclats ou la poussière produit durant le décapage pénétrer l'eau.

MODE D'EMPLOI

Ce produit est proposé à la vente et à l'usage uniquement à du PERSONNEL INDUSTRIEL AYANT REÇU UNE FORMATION PROFESSIONNELLE.

Ne pas appiquer sur les hors-bord et coques en aluminium.

Une décoloration de la peinture antisalissure peut survenir au niveau de la ligne d'eau.

NE PAS appliquer ce produit d'une manière qui le mettrait en contact avec des travailleurs ou des personnes à proximité de la zone, directement ou par dérive. Seuls les utilisateurs portant un équipement de protection peuvent pénétrer dans la zone de traitement pendant l'application.

NE PAS contaminer les sources d'approvisionnement en eau potable ou en eau d'irrigation ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination de déchets..

NE PAS appliquer ce produit directement dans les habitats d'eau douce (comme des lacs, des rivières, des bourbiers, des étangs, des fondrières des Prairies, des ruisseaux, des marais, des réservoirs et des milieux humides), les habitats estuariens ou les habitats marins.

Pour usage sur les coques de bateau en métal et en fibre de verre afin de contrôler la croissance des organismes encrassants. Limite les types classiques d'encrassement pendant une période allant jusqu'à trois ans suivant le type de navigation, la température de l'eau et le système appliqué.

Avant l'usage, agiter mécaniquement jusqu'à obtention d'une consistance uniforme. Décaper les surfaces en acier nu au jet d'abrasif avant d'appliquer l'apprêt. Les surfaces doivent être préparées de manière adéquate avant l'application de la peinture antisalissure 5297HS Sigmaplane Ecol. Ne pas appliquer à une température inférieure à 2°C (36°F) sauf si on s'est assuré de l'absence de gel ou de glace. Les surfaces à peindre doivent être exemptes de saleté, d'huile, de graisse et autres contaminants en surface. Laisser le produit sécher au moins 8 heures avant l'immersion. Les gros bateaux de plus de 25 mètres doivent être traités par des applicateurs expérimentés.

Intervalle cale sèche	Nombre de couches	Épaisseur de feuil sec par couche
Jusqu'à 30 mois	2	125 µm (5,0 mils)
Jusqu'à 36 mois	2	150 µm (6,0 mils)

Données de base à 20°C (68°F):

Sec au toucher après	1 heure
Intervalle nouvelle couche	minimum 6 heures
Intervalle nouvelle couche	maximum 6 mois
Intervalle minimum avant de lancement	8 heures
Durée de conservation (endroit frais et sec)	sous réserve de réinspection après 6 mois
Point d'éclair (T.C.C)	31°C (87°F)

ÉLIMINATION

Éliminer les récipients vides et les débris de peinture conformément aux exigences locales. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale. Rendre le contenant inutilisable. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

AVIS À L'UTILISATEUR: Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

Le présent service de transcription d'étiquettes est offert par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire afin de faciliter la recherche des renseignements qui apparaissent sur les étiquettes. Les renseignements fournis ne remplacent pas les étiquettes officielles en papier. L'ARLA ne fournit pas d'assurance ou de garantie que les renseignements obtenus de ce service sont exacts et courants et, par conséquent, n'assume aucune responsabilité relativement à des pertes résultant, directement ou indirectement, de l'utilisation de ce service.